

**RAPPORT VACHEY : L'AD-PA EST EN ACCORD SUR  
DE NOMBREUX POINTS MAIS VEUT UNE VÉRITABLE RÉFORME**

L'AD-PA partage sur de nombreux sujets l'analyse du rapport de Laurent Vachey, notamment sur le périmètre de la branche.

Sur la gouvernance, le rapport rejoint l'analyse équilibrée de l'AD-PA refusant le tout État ou le tout Département. Le choix d'une gestion par les Départements sous le contrôle national de la CNSA paraît le meilleur point d'équilibre.

La création des Maisons Départementales de l'Autonomie associant les représentants des Personnes Âgées et professionnels est une excellente proposition, de même que la possibilité pour la CNSA de mener des audits de terrain.

Sur la simplification des procédures, la suppression de la double tarification des établissements est positive, mais il faudra aller au-delà en supprimant nombre d'évaluations bureaucratiques inutiles du type coupe pathos.

Sur le financement, plusieurs hypothèses évoquées par le rapport sont envisageables. Pour autant, l'AD-PA n'acceptera jamais de diminutions des prestations actuelles dont chacun sait qu'elles sont déjà insuffisantes. Il est inenvisageable de réduire le crédit d'impôt pour les personnes âgées et les familles qui sont déjà spoliées en établissement, ni de revenir sur les possibilités de déductions pour les services à domicile.

Que dirait-on, en effet, d'une réforme de quelques prestations que ce soient qui commencerait par rogner les montants alors que c'est précisément leur faiblesse qui est à l'origine du manque de professionnels, et donc de temps passé auprès des personnes âgées à domicile et en établissement.

Enfin, l'AD-PA appelle à une réforme beaucoup plus ambitieuse que ce qui est évoqué dans le rapport.

Elle s'opposera à toute réformette qui ne serait que la prolongation de la politique de dupes menée depuis une vingtaine d'années, qui conduit chaque année à la mort de dizaines de milliers de personnes par manque de soins en période de grippe, de canicule ou de coronavirus.

Ainsi, pour assumer les engagements pris par l'État en 2006, c'est aux alentours de 12 à 15 milliards d'euros par an supplémentaires qu'il faudra dégager en vitesse de croisière et pas 3 ou 4.

Rappelons que cet investissement pour mieux accompagner nos aînés sera aussi un vecteur puissant de lutte contre le chômage.

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tél. : 06 37 43 34 12

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



[@AssociationADPA](#)



<https://www.facebook.com/AssociationADPA/4>

**L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées**